

LE BAS-LÉON, VULNÉRABLE AUX SÉCHERESSES ?

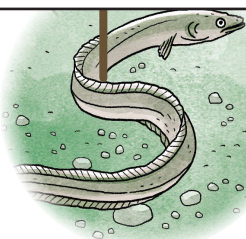
LETTRE D'INFORMATION DU SAGE DU BAS-LÉON

Le Bas-Léon a la réputation d'être « humide » en raison de sa pluviométrie. Si ce phénomène est dû au climat océanique de notre région, le territoire n'en reste pas moins vulnérable à la sécheresse. Alors, pourquoi l'eau potable peut venir à manquer chez nous ? Comment réagit la vie aquatique de nos rivières en période de sécheresse ? Quels leviers pouvons-nous mobiliser pour protéger la ressource en eau, les milieux et espèces associées ?

Merci d'économiser
l'eau



Relevez le défi : prenez
votre douche en 5 min maxi !



Saviez-vous que l'eau du robinet
du Bas-Léon est pompée à 70 %
dans nos rivières ?



Préserver la ressource en
eau, c'est l'affaire de tous !



Tout savoir sur

LE FONCTIONNEMENT DE NOS RÉSERVES D'EAU SOUTERRAINE

En Bretagne, l'eau du robinet provient à

75 % des eaux de surface
25 % des eaux souterraines

Au niveau national, c'est l'inverse. Cette particularité bretonne s'explique par les spécificités hydrogéologiques du sous-sol.

Le sous-sol breton, composé de roches dures et peu poreuses, est peu perméable. L'eau y circule via un réseau de petites fissures.

Les nappes souterraines bretonnes ont donc **une faible capacité de stockage** et se vidangent rapidement.

Les nappes d'eau souterraine se remplissent avec les pluies d'automne et d'hiver (*on parle de pluie efficace*). À l'arrivée du printemps puis de l'été, les pluies alimentent peu les nappes. Elles sont captées par la végétation ou évaporées, toutefois nos réserves d'eau souterraine continuent de se vidanger en saison estivale pour soutenir le débit de nos cours d'eau.

En Bretagne, les ressources en eau de l'été dépendent donc principalement du volume de **pluies efficaces tombées entre octobre et mars**. Si les nappes d'eau souterraine ne se sont pas suffisamment remplies à la sortie de l'hiver, il y a un risque de tension sur la ressource en eau l'été suivant... D'autant plus si les périodes de pluie deviennent plus rares ou s'espacent sur cette période, notamment en raison de l'évolution du climat.

Du fait de la vitesse de circulation rapide de l'eau dans les failles, les nappes bretonnes sont **très sensibles aux variations de pluie** : elles sont dites « **réactives** ». En synthèse, nos nappes se remplissent rapidement quand il pleut abondamment, mais elles se vident aussi rapidement dès que la pluie s'arrête. Elles sont, avec nos cours d'eau, de ce fait vulnérables aux épisodes de sécheresse ainsi que, par effet ricochet, les milieux associés. Nos usages peuvent également être impactés.

Tout savoir sur

LE LIEN ENTRE VIE AQUATIQUE ET EAU POTABLE

Les cours d'eau du Bas-Léon s'écoulent à travers un vaste réseau de ruisseaux et de rivières pour se jeter dans la Manche ou l'Océan Atlantique. **De nombreuses espèces d'intérêt patrimonial** vivent et se nourrissent dans ces milieux aquatiques :



Pour accueillir ces espèces, **une rivière doit être la plus vivante possible**. Cela nécessite la présence d'habitats diversifiés (*on parle de bon état morphologique*) afin de permettre au cours d'eau d'être plus résilient en cas de sécheresse ou de pollution.

Par ailleurs, les espèces piscicoles ont besoin de circuler librement dans les rivières (*on parle de continuité écologique*) pour pouvoir accomplir leurs cycles biologiques (*migration, reproduction, habitat*).



Poissons
(saumon Atlantique, truite de mer et fario, anguille, vairon, chabot, loche, etc.)



Mammifères
(loutre, campagnol amphibie, etc.)



Oiseaux
(martin pêcheur, héron, etc.)



Insectes aquatiques, mollusques, crustacé, etc.



Bactéries, champignons, etc.

Exemple de l'anguille Européenne

Grande migratrice, l'anguille Européenne traverse l'océan Atlantique par deux fois. Elle se reproduit dans la Mer des Sargasses (*au large de la Floride*) avant de revenir en eau douce (*dont les rivières du Bas-Léon*) afin de poursuivre son développement. Durant son cycle de vie, l'anguille traversera l'océan Atlantique une seconde fois pour se reproduire... À condition que son chemin ne soit pas entravé.

COURS D'EAU : DES MILIEUX À PRÉSERVER

Les petits cours d'eau sont particulièrement impactés en cas de sécheresse, dont les effets sont néfastes sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques (*un débit moindre et le réchauffement des cours d'eau peuvent causer l'asphyxie des milieux, la mortalité de certaines espèces, etc.*).

Si le territoire est vulnérable aux aléas climatiques, dont les conséquences sont aggravées par

certaines ouvrages (*canalisation, bétonnage, etc.*), des leviers permettent d'améliorer l'état écologique des cours d'eau (*restaurer la morphologie quand elle est dégradée, la continuité écologique, entretenir et préserver les berges*).

Ces actions concrètes contribuent à la résilience des milieux aquatiques en cas de déséquilibre (*sécheresse, pollutions, perturbations...*).

70 %

de l'eau du robinet est pompée dans les rivières du Bas-Léon¹

La réglementation impose le respect d'un « débit réservé », qui correspond au 1/10^{ème} du débit annuel moyen et qui doit être laissé dans le cours d'eau.

Ce débit minimum biologique est indispensable pour **garantir la vie**, la circulation et la reproduction des espèces aquatiques en période d'étiage.

Il assure également le partage équitable de la ressource en eau entre les différents usages (*vie aquatique, alimentation en eau potable, irrigation, industrie, loisirs, etc.*).

¹ La rivière de l'Aber Wrac'h et le ruisseau de Kermorvan disposent de prises d'eau pour la production d'eau potable.

Tout savoir sur

SÉCHERESSE : LA PRISE DE CONSCIENCE

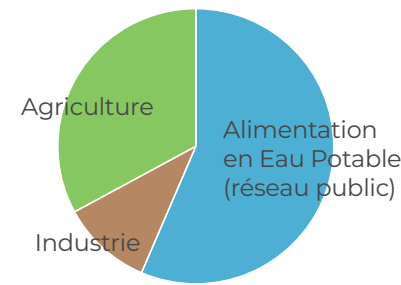
En 2022, la Bretagne jusqu'au Finistère a connu une sécheresse inédite qui a sévèrement menacé l'alimentation en eau potable. Au-delà du déficit de pluie, cet épisode a été caractérisé par des pics de chaleur extrême.

Le manque d'eau a fortement impacté les milieux naturels mais aussi les activités humaines au travers des restrictions mises en place et des risques pesant sur la production et la distribution d'eau potable. Pendant cet événement, il existait un risque avéré de rupture d'approvisionnement du fait de l'épuisement des ressources en eau, accentué notamment par le tourisme, la croissance des cultures et l'abreuvement des animaux. Cette sécheresse a été un électrochoc pour la Bretagne. Une nouvelle prise de conscience a émergé : bien que réputée pluvieuse, **notre région est exposée à la problématique du manque d'eau**. L'enjeu quantitatif, inexistant en 2014 lors de la validation du SAGE du Bas-Léon, est aujourd'hui incontournable.

Sécheresse :

désigne l'état d'un environnement confronté à un manque d'eau significativement long et important pour qu'il ait des impacts sur la flore, la faune et la société. Elle résulte souvent de la combinaison **d'un manque d'eau** (*déficit pluviométrique, insuffisance d'eau dans le sol ou les cours d'eau*), **de températures élevées** et d'une **trop grande consommation d'eau**.

Une sécheresse est d'autant plus problématique lorsque la quantité de pluie des saisons passées est déficitaire, que les réserves d'eau souterraines et superficielles sont insuffisantes et que les prélèvements en eau dépassent la quantité d'eau disponible.



Consommation de l'eau prélevée par usage (données 2022 - Bas-Léon)

À l'échelle nationale, le Plan Eau a fixé un objectif de réduction de 10 % des prélèvements en eau d'ici 2030. Ce travail de mobilisation de l'ensemble des acteurs est confié aux Commissions Locales de l'Eau.

Tout savoir sur

SOBRIÉTÉ DES USAGES : COMMENT MIEUX RÉPARTIR L'EAU ?

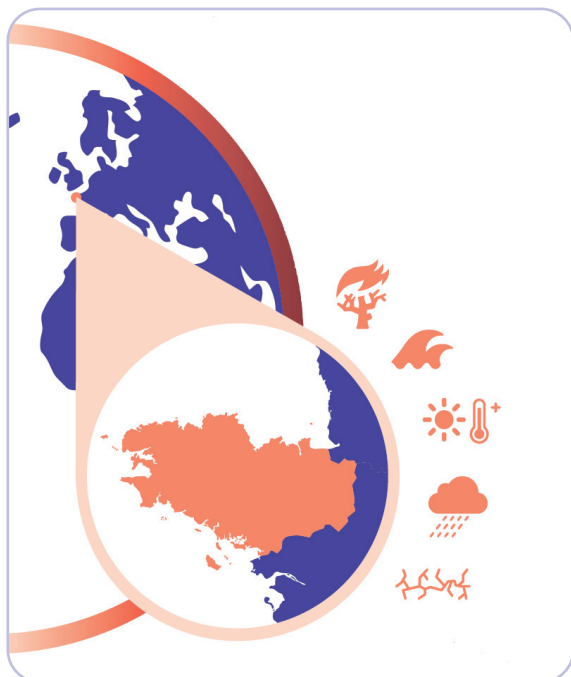
L'eau est une ressource naturelle essentielle pour de nombreux secteurs d'activités (*eau potable, industrie, agriculture, activités professionnelles et de loisirs, etc.*). Elle l'est aussi pour les cours d'eau et les masses d'eau souterraines. Des milieux naturels qu'il est primordial de préserver, d'autant plus dans un contexte de changement climatique rapide qui ne laisse pas le temps suffisant aux milieux pour s'adapter.

La sobriété en eau est une démarche proactive visant à réduire les prélèvements et notre consommation d'eau dès le départ, en adoptant des pratiques et des technologies qui permettent de fonctionner avec moins d'eau. Face aux défis environnementaux, économiques et sociaux liés à la gestion de cette ressource précieuse pour tous, la sobriété en eau apparaît comme une solution incontournable pour garantir un usage durable et équitable de l'eau.

L'ÉVOLUTION DES BESOINS EN EAU

L'été, la population du Bas-Léon augmente avec la saison touristique et par conséquent les besoins en eau potable aussi. L'attrait touristique de notre territoire, réputé frais, pourrait d'ailleurs se renforcer avec les étés plus chauds à venir. Le Bas-Léon est également un territoire agricole. Les besoins en eau des animaux et des plantes augmentent aussi à la saison estivale. **Le développement économique et démographique de notre territoire est notamment conditionné par l'accès aux ressources en eau qui doivent être gérées durablement.**





Tout savoir sur

LE CLIMAT BRETON D'ICI 2100

Exceptionnelle par son ampleur, la sécheresse de 2022 pourrait devenir la norme d'ici à 2100. En effet, les projections sur l'évolution climatique prédisent un climat breton de plus en plus contrasté, alternant excès et pénurie d'eau. D'avantage d'inondations en hiver (intensification des pluies extrêmes) et moins de pluie en été. De plus, les années très chaudes comme 2022 apparaîtront comme anormalement fraîches !

La faible capacité de stockage d'eau dans nos sous-sols rend la Bretagne particulièrement vulnérable à l'accentuation de la fréquence et de l'intensification des événements extrêmes dus au changement climatique.

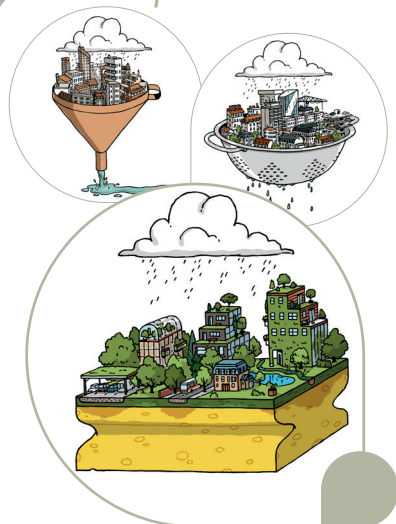
Tout savoir sur

COMMENT PRÉSERVER LA CAPACITÉ DES MILIEUX À RETENIR L'EAU ?

Lorsqu'ils sont en bon état, les écosystèmes naturels captent, stockent et purifient naturellement l'eau. La gestion de l'eau est donc intimement liée à l'aménagement de notre territoire. Plusieurs **solutions fondées sur la nature** peuvent préserver l'eau face à la sécheresse.

Ainsi, les **zones humides** fonctionnent comme des éponges naturelles. Elles absorbent l'eau en période de pluie, limitant ainsi les inondations, et la restitue progressivement aux cours d'eau et nappes en période sèche. En les préservant et les restaurant, les marais, les tourbières, les prairies humides, les mares et autres zones humides constituent des alliés précieux pour atténuer les effets d'une sécheresse.

Concept de la ville-éponge



Passer de la ville-entonnoir à la ville-éponge

Dans les zones urbanisées, l'omniprésence de surfaces imperméabilisées (*routes, parkings, cours bétonnées, etc.*) empêche l'infiltration de la pluie dans le sol et, à l'inverse, favorise le ruissellement et les phénomènes d'inondations en cas de pluie extrême.

Méthode de gestion des eaux pluviales visant à imiter le cycle naturel de l'eau en privilégiant l'infiltration de la goutte de pluie au plus près de son point de chute, **la gestion intégrée des eaux pluviales** permet de recharger les nappes d'eau souterraines.

Chaque mètre carré de sol désimpermeabilisé en ville contribue ainsi à la recharge des nappes d'eau souterraine : les rues et cours d'écoles végétalisées, les parkings dont les revêtements sont poreux, les toitures déconnectées du réseau d'eau pluviale, etc. En désimpermeabilisant les sols, on favorise **le drainage, l'infiltration et le stockage de l'eau de pluie dans le sol**, on réduit également les risques de débordements des collecteurs d'eau pluviale. Cela permet au territoire d'être plus résilient en cas d'événements climatiques extrêmes.



SAGE DU BAS-LÉON

Syndicat des Eaux du Bas-Léon

2 route de Pen ar Guéar - 29260 KERNILIS
02 98 30 75 26 - melanie.baric@sebl.bzh

www.syndicateauxbasleon.bzh

CRÉDITS

Directeur de la publication : Christophe BÊLE / Création graphique, rédaction et mise en page : Syndicat des Eaux du Bas-Léon / Illustration : Grinette (couverture, p.2), Designed by Freepik (p.2), Graie.org (p.4), Observatoire de l'environnement en Bretagne - Chiffres clés de l'évolution du climat en Bretagne édition 2025. / Impression : Imprimerie Guivarc'h. Parution : mai 2026
Ne pas jeter sur la voie publique.